

— monsieur Michel L. Tremblay, directeur du Centre de recherche sur le cancer, Université McGill, en remplacement de monsieur Camil Bouchard;

QUE monsieur Jacques Babin, sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, soit nommé comme observateur auprès du Fonds de la recherche en santé du Québec, en remplacement de monsieur Georges Archambault;

QUE madame Hélène P. Tremblay, présidente du Conseil de la science et de la technologie, soit nommée comme observatrice auprès du Fonds de la recherche en santé du Québec;

QUE les frais de voyage et de séjour des membres du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec nommés en vertu du présent décret, occasionnés par l'exercice de leurs fonctions, leur soient remboursés conformément au décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*

ANDRÉ DICAIRE

43294

Gouvernement du Québec

### **Décret 972-2004, 20 octobre 2004**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la rencontre du Forum des ministres responsables du développement du Nord qui se tiendra du 27 au 29 octobre 2004, à Chibougamau, au Québec

ATTENDU QU'une rencontre du Forum des ministres responsables du développement du Nord se tiendra à Chibougamau, au Québec, du 27 au 29 octobre 2004;

ATTENDU QUE la rencontre du Forum des ministres responsables du développement du Nord portera essentiellement sur les initiatives respectives des gouvernements en matière de développement des régions nordiques;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale-territoriale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones :

QUE la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, madame Nathalie Normandeau, dirige la délégation québécoise;

QUE le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, monsieur Pierre Corbeil, accompagne la ministre déléguée lors de cette rencontre;

QUE la délégation québécoise soit composée, outre la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, madame Nathalie Normandeau, et le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, monsieur Pierre Corbeil, de :

— monsieur Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier;

— madame Manon Lecours, cabinet de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

— madame Nicole Perrault, cabinet du ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec;

— monsieur Xavier Fonteneau, sous-ministre associé aux opérations régionales par intérim, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche;

— monsieur Daniel Gaudreau, chargé de mission, Affaires autochtones et développement du Nord québécois, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche;

— madame Valérie Côté, conseillère, Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*

ANDRÉ DICAIRE

43295